

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/09/2010

Réception par le Prefet : 27/09/2010

Publication : 01/10/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-11-2-4

Séance du vendredi 24 septembre 2010

### ASSOCIATION FOND'ACTION ALSACE

#### □ SOUTIEN 2010

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19/03/2010 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n°2009-5-2-4 du 9 décembre 2009 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'association Fond'Action Alsace pour 2010,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions